419
24
,18 mo 4

Vol. I.—No. 4 S-Hyacinthe AVRIL 1912
XVIIIe ANNÉE SECONDE PÉRIODE

Le Rosaire

REVUE MENSUELLE

Publiée par les Pères Dominicains

SOMMAIRE :

Fr. THOMAS, O. P. —Pour parler français
" Sans Peur et Sans Reproche "
R. P. CHAMBERLAND, O. P.—Le mariage clandestin
R. P. FORTIER, O. P. —Vie du R. P. Routier, O. P. (*suite*)
T. R. P. HAGE, O. P. —Echos religieux.
HISTOIRE. —Les Evêques Dominicains aux Etats-Unis: Mgr Fenwick (*suite*)
BIBLIOGRAPHIE —Une édition critique des Œuvres complètes du R. P. Lacordaire ; Les Contemporains.

ABONNEMENTS

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25.

" LE ROSAIRE POUR TOUS " : 15c., en plus, par année

REDACTION ET ADMINISTRATION

" LE ROSAIRE ", S. HYACINTHE, P. Q. CANADA.

MCMXII

INDULGENCES D'AVRIL 1912

I.—INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS

Le 1er DIMANCHE (le 7).

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. plénières :

1.—*Cf. Cm. Vis* de l'église de la Conf., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C 24) ;
3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25)

Le 2e DIMANCHE (le 14)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU, 3 Indulg. :

1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
2.- -Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis. Pr.* et *Assist.* à la procession (C. III) ;
3.—Indulg. partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 28)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *récité avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire*, 3 *fois par semaine*, *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

II.—INDULGENCES PROPRES AU MOIS D'AVRIL

1.—INDULGENCES FIXES

5 (ou le 16)—S. VINCENT FERRIER, C., dominicain.

A TOUS LES FIDÈLES : *Vis.* d'une église de dominicains, *Cf. Cm. Pr.* (Benoit XIII.)

20.—STE AGNÈS DE MONTEPULCIANO, V., dominicaine.

Comme le 5.

29.—S. PIERRE DE VERONE, M., dominicain.

Comme le 5.

30.—STE CATHERINE DE SIENNE V. dominicaine.

Comme le 5 ; de plus Absolut. gén. pour les Tert.

II.—INDULGENCES MOBILES

Accordées à la CONFR. DU S. ROSAIRE aux condit. suiv. : *Vis.* 5 autels dans une église ou chapelle publ. (Stat. rom.) et *Pr.* (C. 32), aux jours suiv. :

Chaque jour de semaine du carême : 10 ans et 10 quarant. ;
Vendredi et Samedi saints : 30 ans et 30 quarant.
JEUDI SAINT : *Cf. Cm.* en plus des condit. préc.
PAQUES : *3 indulg. plén. et 2 part.* :

1o (1er myst. gl.) *Cf Cm. Vis. Pr.* (C. 26 et n. b.)
2o (3e dim. d'avril) *Cf. Cm. Vis.* (1 vêpres) *Pr.* (C. 29).
3o (Stat. rom). *Cf. Cm.* et les 5 *Vis.* préc. (C. 32) ; de plus : Absolut. gén. pour les Tert.
4o *Ind. part.* : *a*) 7 ans et 7 quar. : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel du Ros , *Pr.* (C. 30) *b*) 10 ans et 10 quar. pour le *tiers du rosaire* (C. 15).

Semaine de Pâques et Dim. de *Quasimodo* : 30 ans et 30 quarant.

Vins de Messe J. de Muller

TARRAGONE

Quarts à p.p. 35 gallons **Octaves à p.p. 17 gallons**

	Quarts	Octaves
Vin Blanc Sec,	$1.00	$1.10
Vin Blanc Doux, " Gethsémani "	1.10	1.20
Vin Blanc Doux Supérieur,	1.20	1.30
Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30	1.40

Huile d'Olive de Table Extra Surfine

Marque TALBOT FRERES

Bouteilles craquelées.

la caisse 12 bouteilles litre.....$ 8.50
la caisse 12 bouteilles ½ litre..... 6.00
la caisse 24 bouteilles ¼ litre..... 7.00

Estagnons.

la caisse 6 estagnons 1 gallon.....$13.50,
la caisse 12 estagnons ½ gallon..... 13.80
la caisse 24 estagnons ¼ gallon..... 15.00
la caisse 48 estagnons ⅛ gallon..... 16.00

Vichy — Généreuse

Eau minérale naturelle froide

la caisse 50 bouteilles litre.....$ 8.00

Elixir Végétal des Pères Chartreux

TARRAGONE

la douzaine de flacons 8 centilitres.....$ 8.00
la douzaine de flacons 25 centilitres..... 19.00

Dentifrice Liquide des Pères Chartreux

TARRAGONE

la douzaine de flacons 5 centilitres.....$ 4.50

Agents généraux au Canada :

Hudon, Hébert & Cie, Limitée

MAISON DE GROS FONDEE EN 1839

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons

VOTRE CONFIANCE.

Grand Trunk Railway System

"INTERNATIONAL LIMITED"

The finest and fastest train in Canada. Running through the Largest and most Prosperous Towns and Cities of Canada and the States of Michigan, Indiana and Illinois.

Train de luxe le plus rapide en Canada. Traverse les grandes villes et les villages les plus importants du Canada et des Etats du Michigan, Indiana et Illinois aux Etats-Unis.

RUNS EVERY DAY
TOUS LES JOURS

DÉPART.		ARRIV.
Montreal 9.00 a. m.		**Chicago 8.00 a. m.**
		NEXT MORNING — LE LENDEMAIN

Solid wide Vestibule Train with Elegant First Class Coaches Pullman Sleeping Cars Cafe Parlors Cars serving meals and refreshments to the card.	Lv. MONTREAL (Bonavent.) 9.00 a.m. Ar. Cornwall . . . . . 10.23 " " Prescott . . . . . 11.20 " " Brockville . . . . . 11.41 " " Kingston . . . . . 12.57 " " Napanee . . . . . 1.17 " " Belleville . . . . . 1.47 " " Coborg . . . . . 2.43 " " Port Hope . . . . . 2.53 " " TORONTO . . . . . 4.30 " " HAMILTON . . . . . 5.43 "	De larges et surs Compartiments. Première d'un Luxe somptueux Salons à Fauteuils Pullman Lits Salons Wagon restaurant Repas et Rafraîchissements servis à la carte,
MONTREAL to DETROIT and CHICAGO	Ar. St. Catherine . . . . . 6.48 p.m. " Niagara Falls, N. Y. . . 7.47 " " BUFFALO . . . . . 8.50 "	MONTRÉAL à DÉTROIT et CHICAGO.
	Ar. Woodstock . . . . . 7.18p.m. " London . . . . . 8.00 " " Windsor (East Time) . 10 45 " " DETROIT, (Cent. time . 10.20 " " Durand . . . . . 12.20 a.m. " Lansing . . . . . 1.25 " " CHICAGO . . . . . 8.00 "	

Lake Ontario in view for more than 100 miles of the journey. Fast time. Polite employees. Grand Scenery and unexcelled equipment.

Longe le lac Ontario plus de 100 milles de parcours. Train à grande vitesse. Urbanité parfaite des employés. Magnifiques décors et équipements insurpassables.

H. G. ELLIOTT,
Agent général des passagers,
MONTREAL.

J. QUINLAN, D. P. A.
Station Bonaventure,
MONTREAL.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital autorisé : $4,000,000.

Capital payé ; $2,500,000.

Fonds de réserve : $2,650,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

J. CHS. THIVIERGE, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

J. E. CARREAU Limitée

Successeur de C.-LANCTOT

IMPORTATEUR D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

Vêtements sacerdotaux, Vases sacrés, Bannières Drapeaux, Insignes, Toiles pour lingerie, Chemins de croix, Statues, Vins de messe, Cierges, Huile d'olive, Mérinos à soutane, Says.....

SPÉCIALITÉ : Décorations d'églises et Tentures pour cérémonies funèbres

Agent pour les célèbres cloches "ROBERT"

16 rue Notre-Dame ouest,
MONTREAL

Ed. Duckett,

(Successeur de)

J. N. CABANA

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Queen, Norwich Union, General Fire, d'Ecosse, etc.

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

ALPHONSE COUTURE

Horloger, Bijoutier
— et Opticien —

Réparation de Vases Sacrés

51 rue Principale, · HULL, P. Q.

J. MOYNEUR,

LIMITEE

Marchands a commissions

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS, Etc., Etc.

29 et 31 Rue-York,

OTTAWA, Ont.

Phone 5701.

A. BLONDIN & CIE,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPÉCIALITÉS :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

LEONARD & FRERE

POISSONS ET HUITRES

20, 22, 24 ET 26, PLACE D'YOUVILLE

Boite Postale 1425 **MONTRÉAL.** **Tél. Main 4446**

POISSONS Frais, Gelés, Salés, Marinés et Fumés ; aussi HUITRES
——— Fraîches tous les jours de l'année ———

Spécialité de fournir les Institutions Religieuses.

LARUE & CLOUTIER, Ltée

Seuls Représentants au Canada

De la Célèbre Eau de Vichy Source du Chalet

242-246 rue St-Paul, MONTREAL

EPICIERS EN GROS ET IMPORTATEURS DE VINS ET DE PRODUITS FRANÇAIS

Spécialités : — VINS de MESSE approuvés par les autorités ecclésiastiques—
— VINS DE TABLE, HUILES DE SANCTUAIRE, HUILE DE TABLE.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marche de la Basse-Ville, - OTTAWA, Ont.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

LA CANADIAN BANK OF COMMERCE

—Avec laquelle est amalgamée—

LA BANQUE EASTERN TOWNSHIPS

CAPITAL ET RÉSERVE $27,000,000

Avec plus de 345 Succursales par tout le Canada cette Banque est dans une position unique pour la transaction générale des affaires de Banque

DÉPARTEMENT D'EPARGNE À TOUS LES BUREAUX

ATTENTION PARTICULIÈRES DONNÉE AUX AFFAIRES DES CULTIVATEURS

GARANTIE ABSOLUE POUR LES DEPOSANTS.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS Ltee

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES, PARFUMS, Etc., Etc.

Rue St-Jean, - - - - - *QUÉBEC, Canada*

Casier 12 Téléphone 929

Entrepot de Vins de messe

FOURNISSEUR DU CLERGE

J. BAILLARGEON

Bureau : 64 rue St-Pierre, QUEBEC

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

Bureau-Chef : QUEBEC.

CAPITAL - - - - - $2,000,000

Réserve et Profits indivis. - $1,403,527.75

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

NOTRE BUREAU DE PARIS

(Rue Boudreau 7, Square de l'Opera.)

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

J. A. SIMARD & CIE

Importateurs directs de .. **THE** du Japon, du Ceylon, des Indes et de Chine | **CAFE** Mocha, Java, Maracaibo, Etc., Etc.

Bureau à NEW-YORK. Agence et Entrepôt : 21 HOUGHTON St., Worcester, Mass. Manufacture : ROUSE'S POINT, N.-Y.

Propriétaires du **Dominion Coffee & Spice Mill Co.**, Rotisseurs et Jobbers, **Montreal.**

Téléphone Bell, Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Qué.

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DÉCOUPAGES, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction Garantie.

Coin des Rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P. Q.

GUERTIN & SEGUIN

Chaussures et Valises

SEUL AGENT

pour les célèbres marques de Chaussures :

EMPRESS THE SLATER SHOE, J. & T. BELL

Place du Marché, ST-HYACINTHE.

Desmarais & Robitaille, limitée

SUCCESSEURS DE

DESMARAIS, & FILS ET L. A. ROBITAILLE

Importateurs et Fabricants d'Ornements d'Eglise

Statues, et articles religieux vins de Messe
Huile 8 jours " Nice "

19-21 Notre-Dame Ouest, - - MONTRÉAL.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

HUILE D'OLIVE "MINERVA"

L'Huile d'olive la plus fine et la plus agréable que vous puissiez désirer et *garantie pure*.

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

562 à 568 Rue St-Paul - - - MONTREAL, Qué.

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,
DRAP DE SÉDAN,
VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises
Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

MAISON D'ACHAT	SIEGE SOCIAL
9 Place des Vosges,	63 Rue Notre-Dame Est
PARIS.	MONTREAL.

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada pour ce genre d'ouvrage. . . . . Catalogue gratis sur demande. . . . . .

CARON FRERES

EDIFICE CARON
233-239 RUE BLEURY MONTREAL.

POUR PARLER FRANÇAIS

" SANS PEUR ET SANS REPROCHE "

.....Donc, le dimanche, 4 février, comme il avait été convenu au cours de la semaine précédente, une douzaine de Messieurs de Québec, devaient partir pour les campagnes environnantes. Ce n'était pas l'attrait de la température qui les invitait à entreprendre ce voyage—elle n'était pas clémente, la tempête faisait rage—mais ils allaient en mission et la mission consistait à faire connaître le Congrès du Parler Français, à solliciter des adhésions et à faire surgir un peu d'enthousiasme pour cette œuvre si véritablement nationale. Les voyageurs désignés pour ce jour-là se trouvaient être : Sa Grandeur Monseigneur Roy, les Honorables Messieurs Némèse Garneau et Thomas Chapais, MM. le Docteur L. N. J. Fiset, Adjutor Rivard, Jos. Picard, J. S. Matte, et quelques autres.

Comme on le voit plusieurs étaient des personnages éminents : hommes de profession, prêtres, industriels, qui tous pour un jour avaient assumé la tâche et l'honneur d'être les missionnaires ou les apôtres de la langue française. Ils acceptaient d'aller dire à nos gens, que le prochain congrès se propose de faire aimer davantage notre langue, de la faire respecter par tout le monde, c'est-à-dire que nous devons la parler "sans peur" et nous efforcer de la parler "sans reproche."

Malheureusement le programme ne put être suivi à la lettre, quelques groupes furent empêchés de sortir, mais ce n'est que partie remise, ils se reprendront... Au reste, tous les dimanches, des conférenciers iront ainsi à droite et à gauche, auprès comme au loin.

Notre groupe fut plus heureux. Aussi à la date convenue, entre midi et une heure, nous partions pour le village de L.... où nous étions attendus.

***

On ne peut sortir de Québec, sans évoquer sur les routes, tout un passé plein d'histoire, et cette histoire c'est celle du

berceau de notre race. Nés auprès de ce rocher sec et abrupt, nos pères n'avaient qu'un pas à faire pour s'établir dans cette vallée de la Rivière Saint-Charles, que nous traversions justement, si grandiose et si gracieuse avec ses côteaux qui s'élèvent doucement vers les Laurentides, depuis le Cap Tourmente jusqu'aux montagnes de Lorette. C'est de Québec que partaient les colons pour l'île d'Orléans et les hauteurs de Lévis, pour redescendre ou remonter le fleuve ; de là encore que partaient voyageurs et missionnaires, et le nom de Québec commençait à se répandre. Il était bientôt connu sur les rives du lointain Mississipi et sur les bords des Grands Lacs. Il brillait comme une aurore de civilisation, il portait avec lui comme un appel mystérieux, une invite pressante, et c'était le rêve de l'Indien, de voir le grand village aux wigwams étranges, et du voyageur qui aspirait au repos après les courses prolongées dans les pays d'en haut.

Mais à mesure que nous avancions sur la route, au trot des chevaux et au son des clochettes d'argent, la violence de la tempête redoublait, les raffales du vent étaient plus fortes et la neige qui jusque-là tombait en flocons épais, poussée maintenant par un vent d'Ouest formidable, s'était changée en une neige sèche et fine qui nous aveuglait. Nous allions toujours, enveloppés d'épaisses fourrures, et malgré les secousses causées par les cahots que le cocher n'évitait pas toujours, nous nous défendions mal contre une certaine somnolence que nous sentions monter et qui nous envahissait peu à peu. Pour échapper au fouettement de la plus cinglante poudrerie, nous dûmes fermer les yeux, et c'est là, je crois bien, que l'imagination nous guettait, car j'ai une vague souvenance d'être entré alors dans le royaume de la féérie et d'avoir assisté à l'une de ces chevauchées vertigineuses comme seule la folle du logis est capable d'en conduire. La malheureuse s'était emparé du sujet sur lequel je devais parler tout à l'heure et elle se livrait maintenant à toutes ses fantaisies.

Quelles évocations ! . Quelles distances sont franchies et que les siècles sont vite passés ! . J'aperçois le Peau-Rouge qui parcourt les grèves et les bois, en quête du gibier pour son vêtement et sa nourriture ; il monte sur la cîme du Cap, inquiet, scrutant l'horizon, la main appuyée contre le front pour mieux voir si l'ennemi ne vient pas se dissimulant sous les grands arbres, ou bien si les canots ne sont pas cachés dans les anses du fleuve ; puis c'est la danse des guerriers, cris sau-

vages, hurlements féroces, les tomahawks tournoient autour des têtes, menaçants, ...les chevelures humaines, suspendues à la ceinture, battent les flancs des danseurs....

Puis c'est le Blanc qui s'avanture à son tour dans la forêt à la suite de l'Indien, respirant les fortes senteurs des bois, apprenant à reconnaître le sentier à peine tracé, redoutant les mêmes ennemis, portant le fusil prêt à tirer, vivant de la vie indienne, devenu chasseur intrépide, chaussé de mocassin, monté sur ses raquettes, allant partout avec l'agilité du sauvage.....

Puis c'est le colon qui abat les grands arbres ; craintif dans l'appréhension de voir surgir l'Iroquois derrière le buisson voisin, tenant d'une main le manchon de la charrue dont le soc ouvre la terre, de l'autre une arme chargée pour se défendre.... Le voici au pied du côteau, il revient de "l'Abitation" avec des provisions, une hache neuve, du blé de semence, de la poudre fraîche plein la corne qu'il porte en bandoulière. Et plus tard je vois descendre des hauteurs de Ste-Foye, des soldats de la milice canadienne, vêtements en lambeaux, la figure et les mains ensanglantées, c'est la défaite, la déroute, Wolfe est vainqueur, et l'armée rentre en ville, derrière Montcalm blessé à mort, comme un cortège funèbre.

Vaincus mais non découragés, ils reviennent l'année suivante sur le Plateau des Braves : les mêmes hommes, Lévis en tête, se battent encore. Vive Dieu ! Vive le Canada ! J'aperçois dans l'air l'éclat fulgurant d'une épée victorieuse.

Victoire glorieuse. Victoire inutile peut-être. Oh ! non pas. Elle a fait de nous les égaux des vainqueurs de la veille. Pas vaincus, mais cédés par un traité, avec des droits que les petits-fils défendront dans les Parlements par la voix des Bédard, des Papineau, par la plume des Parent ou par l'habileté des Lafontaine et des Cartier ; puis dans les foyers par les berceaux qui se multiplient, et se multiplient, si bien que leur nombre déborde déjà et qu'ils s'en vont peupler les solitudes découvertes et visitées jadis par nos pères.

Les noms des hommes qui avaient passé par ces mêmes routes, les faits accomplis sur ces mêmes lieux, les dates familières, tout cet ensemble voltigeait, tourbillonnait en une ronde fantastique dans ma tête ahurie, et à mesure que nous nous éloignions de la cité chère, le rocher de Québec nous paraissait grandir de la gloire du passé, qui est là, gravée, enracinée, encastrée dans la pierre pour n'en être jamais arrachée, et

plus grand encore de la gloire à venir, celle de ses grands écrivains, de ses grands savants, de ses grands hommes d'état, de ses grands pontifes, de ses grands saints, tous vainqueurs dans la lutte des sciences, des lettres, de la vertu pour l'accomplissement de nos destinées, tenant haut et ferme le chevaleresque drapeau que la France a mis entre nos mains pour la plus grande et plus profonde civilisation en Amérique. Québec nous apparaissait comme un symbole, auquel s'attache l'âme du Canadien-Français, comme le nom de Rome est le symbole auquel s'attache le croyant dans le Christ.

Mais, encore une secousse, encore un tourbillonnement plus vertigineux de *fantômes* brillants, les clochettes ne sonnent plus, j'ouvre les yeux, encore une raffale de vent, encore un tourbillon de neige étincelante, je regarde, nous voici au terme du voyage.....si tôt rendus ! ! !.....

* * *

L'assemblée est convoquée pour trois heures. Monsieur le Curé s'était chargé lui-même de l'annoncer au prône de la grand-messe. Il avait ajouté : " Venez en grand nombre, il y aura des orateurs pour vous intéresser. " L'invitation fut comprise. On sait comme on est friand de la parole publique au Canada.

L'assistance était telle qu'on pouvait l'espérer : nombreuse et sympathique. Elle remplissait la salle : il y avait bien là six à sept cents personnes désireuses d'entendre expliquer la nature et l'organisation de ces grandes assises qui se tiendront à Québec l'été prochain, et dont l'importance n'échappe à personne à l'heure actuelle. En effet le nombre de nos adversaires augmente et leurs entreprises sont plus hardies que jamais. Et il est temps de faire connaître les résultats de cette vaste enquête qui se poursuit depuis plusieurs années, dans les réunions hebdomadaires du Parler-Français, sur les défauts et les lacunes de notre langage canadien ; en outre de s'entendre avec tous les groupes français du continent pour organiser la défense sur des bases pratiques ; et ce qui n'importe pas moins, de trouver ce modus-vivendi qui sauvegarde nos droits, tout en ne blessant les légitimes susceptibilités de personne.

Voilà en deux mots le thème de ce que nous avions à dire à cette assemblée qui était tout yeux et tout oreilles

pour écouter des hommes instruits, haut placés, à la parole chaude et sincère, et animés des intentions les plus droites.

Ces réunions se terminent généralement par la formation d'un comité local chargé de visiter toutes les familles afin de porter partout un écho du congrès et de recueillir les offrandes des adhérents. Ces ressources pécuniaires aideront à défrayer les dépenses de l'organisation. C'est un premier résultat de l'assemblée.

Mais il en est un autre, d'une importance beaucoup plus considérable pour l'avenir : c'est que ces assemblées sont une force éducative de première valeur. Que l'on veuille bien songer au nombre d'idées nouvelles exposées devant ces esprits curieux et intéressés ; aux horizons ouverts devant ces yeux habitués à ne voir que les frontières de la paroisse ; et, aux reflexions provoquées par les aperçus suggestifs sur les beautés de notre langue. Quelle belle occasion également pour éveiller l'esprit de solidarité que le récit des luttes ardentes, soutenues sur différents points, par nos frères dispersés.

En effet ce fut d'abord une grande et belle pensée qui inspira la tenue de ce congrès : pensée d'ordre tout-à-fait supérieur qui n'a pu germer dans un cerveau ordinaire, car elle dénote chez son auteur un rare sens philosophique et social. La langue n'est-elle pas en effet un élément capital de vie nationale ? Ne porte-t-elle pas en elle-même la mentalité d'un peuple et une conception de la vie qui changerait assurément s'il fallait puiser l'instruction à des sources différentes, et s'assimiler une philosophie nouvelle qui trouverait peut-être à redire à notre foi catholique ? Si elle disparaissait de l'Amérique, mais ce serait déraciner notre race du vieux sol français d'où sont sortis saint Louis, Jeanne d'Arc, tant de nobles héros et de si grands saints, et à côté d'eux, nos pères et nos mères qui ont apporté en venant ici leurs vieilles, mais saines traditions. Ce serait faire de nous des étrangers dans les parterres de l'histoire de France. Honneur donc à celui qui a su embrasser dans un seul concept toute cette philosophie et cette histoire, les droits, les obligations qui en découlent, et prendre l'initiative de les démontrer encore une fois dans ces assemblées solennelles, d'inviter notre peuple à ne pas laisser entamer ni diminuer cet héritage, de le presser de le garder de tout son esprit et de tout son cœur ! Grande et noble pensée qui vient à son heure. . . . !

Et pour mieux faire comprendre et apprécier ces fécondes idées, il fallait remonter aux sources de notre vie canadienne, retracer les routes suivies par les anciens, et rappeler les noms et les actions des bâtisseurs de notre nationalité, dont la plupart ont laissé dans notre sol leurs cendres vénérées, afin qu'un peu de leur vertu germât dans nos âmes.

Il fallait bien dire encore que la langue française ne reçoit peut-être pas chez nous tout l'honneur qui lui est dû ; qu'elle ressemble parfois à une pierre précieuse enchâssée dans un métal qui ne la vaut pas toujours ; mais que nous devons faire un effort plus grand pour nous exprimer avec plus de correction, d'à propos et de précision.

Nous ne pouvions pas non plus ne pas dire que les Anglais eux-mêmes ne sont pas toujours d'irréconciliables ennemis de notre langue. Bien au contraire, ils l'ont en grande estime ; les plus intelligents et les plus distingués la parlent souvent avec plaisir ; ils ne croient pas leur éducation complète et pratique, s'ils ne peuvent lire nos livres et nos journaux.

Malheureusement, à celui qui habite la paisible campagne des environs de Québec, et qui ne perçoit qu'un faible écho des difficultés lointaines, qui parle tout simplement sa langue parcequ'il n'en a jamais connue d'autre, il n'était pas possible de taire que le français n'est pas aimé partout, bien loin de là, qu'il est haï, honni, combattu, et que certains hommes influents voudraient le voir disparaître de notre pays. Alors il apprend que des compatriotes, nés comme lui dans la vallée du Saint-Laurent, partis un jour pour tenter fortune, entraînés par la passion des voyages, mais au fond conduits par la Providence pour faire entendre le Verbe français, ce véhicule le plus puissant et le plus efficace de la foi dans le Christ, pour faire élever des temples au vrai Dieu en terre infidèle ou protestante, et faire connaître la vrai Eglise, la vraie foi et le vrai baptême,—il apprend, dis-je, que des compatriotes, ignorants de l'anglais, sont parfois méprisés et insultés, qu'ils n'ont pas toujours des écoles pour enseigner aux petits enfants français l'usage et le bon emploi de la langue maternelle ; bien plus encore, qu'à l'église même, au pied de la chaire, et cela de parti pris, ils ne peuvent pas toujours entendre parler du Bon Dieu dans la langue qui l'a loué et chanté mieux que tout autre, celle de Bossuet et du Père Lacordaire.

Mais il a été réconforté par le spectacle de la résistance énergique, vigoureuse, qui s'organise un peu partout, et il a mieux compris alors que c'est afin de la rendre plus forte et plus efficace qu'on est venu lui demander son adhésion au congrès du Parler-Français.

***

La leçon nous paraît d'autant plus profitable qu'elle s'adressait à cette partie de la population qui vit directement de la terre et qui a toujours été chez nous la grande pourvoyeuse d'hommes dans les classes dirigeantes. En effet, l'Eglise, la politique, la magistrature, les professions libérales, le commerce lui-même, ont très souvent renouvelé leurs cadres dans la population des campagnes. Le cultivateur n'a jamais reculé devant les sacrifices à faire pour procurer à quelqu'un de ses fils les avantages d'une excellente formation intellectuelle et morale, ce en quoi il a été aidé et poussé par le pasteur. Celui-ci a su découvrir dans le regard de l'enfant le rayon d'intelligence qui le distinguait de ses camarades et qui renfermait les plus belles promesses. Ce qui s'est fait dans le passé se fera encore longtemps dans l'avenir.

L'auditoire auquel nous nous adressions était donc très intéressant. Nous ne doutons pas qu'il ne conserve un bon souvenir de ces conseils, de ces discours. Il se fera un devoir de les rappeler souvent, durant les conversations des longues soirées d'hiver et l'enfant apprendra à être plus fier de sa nationalité, il s'efforcera de parler plus correctement.

L'honneur national en sera augmenté d'autant.

N'est-ce pas une heureuse solution du problème de la participation de toutes les classes au Congrès du Parler-Français ?

Fr. Thomas.

LE MARIAGE CLANDESTIN

N ces dernières années, la question du mariage clandestin s'est imposée à l'attention publique, en notre pays. Elle est agitée dans les journaux et les revues ; elle défraye les conversations, on la discute même sur les places publiques. Le mariage clandestin a été le sujet d'une interpellation à la Législature de Québec ; il a même eu l'honneur d'une séance de sept heures au Parlement fédéral.

Ce n'est pas que la question soit nouvelle en notre pays, tout particulièrement dans notre Province de Québec ; elle s'est posée chaque fois que nos Cours de Justice ont été saisies d'une cause en nullité de mariage, pour clandestinité. Est-ce que déjà, le 28 novembre 1889, M. de Bellefeuille ne soutenait pas à Montréal, dans la salle de l'Ecole de droit du Collège Saint-Marie, une thèse sur les mariages clandestins, thèse dirigée contre certaine décision juridique portée dans la cause Languedor-Laviolette ? Dans la suite, à plusieurs reprises, la question a été soulevée, depuis la cause Burn-Fontaine eu 1822 jusqu'au procès Hébert-Clouâtre, en 1911 ; elle a même eu une certaine publicité, en 1901, lorsque le jugement prononcé par l'Honorable juge Archibald, dans la cause Delpit-Côté, avait étonné en des milieux où l'on avait une toute autre manière de comprendre la législation civile de la Province de Québec, sur ce point particulier.

Depuis la promulgation du décret *Ne temere*, la question s'est étendue au Dominion tout entier ; et, à l'occasion de ce décret, on a vu se rallumer, surtout dans l'Ontario, toutes les haines que trois siècles d'un protestantisme agressif et intolérant n'ont certes pas aidé à éteindre. On a entendu de nouveau les appels passionnés que depuis un siècle on n'a cessé de faire en notre pays, à intervalles périodiques, contre la prétendue ingérence de Rome dans la politique canadienne. Tout a été mis à contribution pour soutenir l'opinion publique

contre ce qu'on appelle " cet infâme décret ". Les journaux ont rempli leurs colonnes d'articles écrits avec cette passion que l'Ontario orangiste à toujours apportée aux questions où se trouve mêlé le nom de l'Eglise catholique. Du haut de la chaire, les pasteurs protestants ont réédité, à propos du décret, mille anciennes calomnies contre le Pape et l'Eglise. Des assemblées de protestation ont été tenues. Des pétitions réclamant la répudiation du décret, ont été adressées aux divers pouvoirs publics. Des motions de censure ont été votées dans les synodes des différentes sectes protestantes, aussi bien que dans les conseils municipaux. Et on a profité de la dernière campagne électorale pour achever d'affoler les esprits en faisant surgir, au-dessus de notre vie nationale, le spectre de la domination catholique et française.

Personne en notre pays et surtout dans notre Province de Québec n'a le droit de demeurer indifférent vis-à-vis de cette question. Il est du devoir, non pas seulement de nos hommes publics, mais aussi de tout catholique, de connaître la législation ecclésiastique et civile sur ce sujet.

Mais qu'est-ce qu'un mariage clandestin ? D'après l'étymologie du mot, tout mariage célébré en secret est un mariage clandestin. Dans le droit canonique, ce mot a un sens plus spécial. On a parfois désigné sous ce nom, un mariage célébré sans la proclamation préalable des bans. Mais depuis le Concile de Trente, ce mot a un sens tout à fait restreint, et maintenant on entend par mariage clandestin tout mariage célébré sans les formalités essentielles prescrites par le décret *Tametsi* et renouvelées avec quelques modifications par le décret *Ne temere*. Tout mariage célébré sans la présence du curé et de deux témoins est donc un mariage clandestin. C'est le sens que nous donnerons au mariage clandestin, dans la suite de ce travail.

Le mariage clandestin d'après le droit naturel, le droit ecclésiastique, le droit constitutionnel canadien et le droit civil de la Province de Québec, tel est le sujet que je me propose de traiter, aussi brièvement que possible, dans ces quelques articles.

I.—Le mariage clandestin, d'après le droit naturel

Il ne m'a pas paru inutile de démontrer, au commencement de cette étude, la validité, selon le droit naturel, du ma-

riage clandestin. Ceci aidera à bien saisir la relation qui existe entre le mariage lui-même et les formalités dont la législation ecclésiastique et civile l'ont entouré, d'autant plus que plusieurs ont peut-être des idées peu claires sur ce point.

Aucune publicité est essentielle au mariage : le mariage clandestin, de droit naturel, est valide.

* * *

Le mariage est un contrat : c'est là le principe qui domine toute la doctrine matrimoniale ; c'est là une vérité fondamentale que nous ne devons jamais perdre de vue, si nous voulons parvenir à l'intelligence des questions qui ont le mariage pour objet. Et quand je dis que le mariage est un contrat, je veux parler de la cause du mariage et non pas déterminer son essence, puisque je sais très-bien que l'essence du mariage est constituée par le lien qui résulte du contrat. Mais, si nous considérons la cause même du mariage, nous devons reconnaître que le mariage est essentiellement un contrat.

Il est vrai que le droit romain, tout en employant la locution " contracter mariage, " ne se sert pas du mot : contrat matrimonial. Dans le droit français, le contrat de mariage désigne exclusivement la convention destinée à régir les biens pécuniaires entre les époux. Quelques auteurs se sont abstenus d'appliquer au mariage le nom de contrat. Ce qualificatif enlèverait au mariage quelque chose de sa dignité ; même il ne donnerait pas une idée tout à fait juste du mariage. Il n'en reste pas moins vrai que le mariage est réellement un contrat, bien qu'à raison de son objet et de sa fin, il soit d'un ordre plus élevé que toute autre convention et soumis aux conditions toutes particulières qui lui sont imposées par sa nature propre de contrat matrimonial. Est-ce que le mariage, si on le considère dans sa cause, n'est pas l'acte par lequel l'homme et la femme se donnent l'un à l'autre en vue de la multiplication de l'espèce ? n'est-il pas l'échange de deux consentements, en vue de la vie conjugale ? Et le contrat est-il autre chose que l'acte par lequel deux ou plusieurs personnes établissent entre elles un rapport de droit ? D'une façon plus précise, le droit nous enseigne que le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent envers une ou plusieurs autres à donner, à faire ou à mettre

quelque chose. Il est facile de voir par là que le mariage est essentiellement un contrat : il en possède tous les éléments.

Dès lors, une conclusion s'impose : les lois qui régissent le contrat, doivent en même temps régir le mariage. Toutes les règles juridiques communes aux contrats doivent s'appliquer au mariage. S'il n'en était pas ainsi, il est évident que le mariage ne serait plus un contrat, puisqu'il ne serait pas soumis aux mêmes conditions essentielles.

Si donc on peut établir que de sa nature, le contrat ne demande aucune publicité, on devra appliquer la même loi au mariage. Si le contrat passé en secret, sans solennité aucune, est valide de par le droit naturel, le mariage contracté en secret sans aucune formalité, le sera au même titre. Quand le contrat passé sans la présence du notaire ou de témoins est valide par lui-même, le mariage célébré sans la présence du curé et de deux témoins est de même valide.

Que le contrat passé sans aucune formalité soit valide de sa nature, c'est ce dont tous les juristes conviennent. Qu'est-ce qui est requis pour la validité d'un contrat, d'après le droit naturel ? Quatre choses sont essentielles à tout contrat : le consentement des parties, la capacité de contracter, un objet déterminé, une cause licite. Dès lors que vous avez ces quatre éléments, vous avez un contrat. Aucune forme, aucune publicité n'est prescrite par le droit naturel.

La loi civile pourra exiger certaines formalités pour certains contrats où de graves intérêts sont en jeu. En fait, elle les exige pour les testaments, pour ne citer qu'un exemple. Mais ces formalités sont ajoutées au contrat, elles ne changent pas sa nature, et le contrat dépouillé de ces formalités n'en conserve pas moins sa nature propre. La loi civile, par exemple, peut exiger que tel contrat se passe en présence du notaire. Le contrat, sans cette formalité, pourra être invalide au point de vue civil ; mais sa nullité ne lui viendra pas dans cette hypothèse, de la privation d'un élément essentiel, mais de l'omission d'une condition extrinsèque. L'omission de la publicité requise par la loi civile ne rendra pas le contrat invalide par le dedans, mais par le dehors seulement, et privé des formalités exigées par la loi, le contrat n'en conserve pas moins toute son essence. Cela est si vrai que les formalités à remplir pourront être changées par le législateur : même celui-ci en fait n'impose des solennités qu'aux contrats qui

mettent en cause de graves intérêts. Les formalités s'ajoutent au contrat, elles ne le constituent pas.

Il est donc évident que tout contrat passé sans formalité aucune est valide d'après le droit naturel. S'il en est ainsi, le mariage, étant un contrat et, de ce fait, suivant les règles juridiques communes aux contrats, ne demande aucune publicité. Le mariage clandestin, d'après le droit naturel, est donc valide. Le mariage existera dès que l'homme et la femme auront échangé leurs consentements, en vue de la vie conjugale. La loi ecclésiastique pourra exiger certaines formalités : elle pourra exiger, par exemple, que le consentement des parties s'échange en presence du curé et de deux témoins : mais ces formalités n'atteignent pas l'essence du mariage : elles lui sont tout-à-fait extrinsèques. La publicité requise par le droit canonique s'ajoute au contrat matrimonial, elle n'est pas un de ses éléments constitutifs.

Le mariage clandestin est donc valide, d'après le droit naturel.

(*à suivre*)

fr. C. A. CHARBERLAND
des frères-prêcheurs.

LE PÈRE VINCENT ROUTIER,

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

PAR LE PÈRE O. L. FORTIER,

DU MÊME ORDRE

(*Suite*)

" Mon esprit est tout plein de vous.... Oh ! comme je " vais prier Dieu pour vous, chers parents ! Je le supplierai " de vous donner ce courage héroïque dont a besoin le chré- " tien au jour de l'épreuve. Je lui demanderai de vous accor- " der de longs jours sur cette terre, afin que je puisse réjouir " votre vieillesse.... Enfin j'adresserai au Ciel des vœux " pour moi-même, Car, croyez-le bien, aucun de vous n'a " plus besoin que moi de l'assistance divine...

" Hier soir, je suis allé marcher longtemps à la cour. Le " temps était d'une beauté extraordinaire, j'ai beaucoup pensé " à vous tous...

" Plus je vais, plus je suis décidé à me faire dominicain. " Vraiment, chers parents, c'est le bon Dieu qui me veut dans " cette vocation ; car il me semble que je n'ai pas pris ma " décision à la légère. Je n'ai rien fait sans prendre conseil "auprès de mon confesseur, et par dessus tout, sans demander " les lumières divines. La vie dominicaine me sourit de plus " en plus. Ne croyez pas, chers parents, que j'aille là par " fantaisie, puisque la vie dominicaine est dure et pleine de " mortifications et de pénitences. Je vais là dans le but de " servir Dieu et de sauver plus facilement mon âme. Vous " qui me connaissez un peu, vous savez combien j'ai besoin de " faire pénitence..

" D'ailleurs, chers parents, ne prenez pas de chagrin à " cause de cela. Je ne sais pas quand je partirai.. Je pour- " rai encore vous voir plus tard, car les dominicains vont voir " leurs parents et les reçoivent... Si de votre côté le sacrifice " est immense, croyez bien qu'il ne l'est pas moins à mon " cœur. Vous savez, chers parents, combien j'aime à donner, " à vous témoigner ma reconnaissance par des signes exté-

" rieurs. Or ce n'est pas peu de chose pour moi de renoncer " pour toujours au bonheur de secourir ceux des miens qui " pourraient venir dans le besoin. Oui, vous quitter, renoncer " au bonheur de vous secourir : voilà la seule pensée qui me " fait hésiter. Mais après tout, en considérant la bonté de " Dieu à votre égard et au mien, en songeant au nombre et à " la grandeur de mes péchés, je me suis dit : Dieu qui ne " laisse pas périr le petit oiseau des champs, saura bien veiller " sur ma bonne famille, et moi, si je n'expie pas mes fautes " ici-bas, il me faudra souffrir rudement dans l'autre monde, " car personne ne fera pénitence pour moi. "

Dans une seule lettre à sa famille, croyons-nous, il parle de " l'incomparable honneur de la vie et de la prédication " dominicaines ; " dans toutes les autres, il rappelle son besoin de faire pénitence. " Il m'en coûte beaucoup de partir... C'est " la voix de Dieu qui m'appelle ; je l'entends chaque jour au " dedans de moi-même ; c'est le besoin extrême que j'ai de " faire pénitence. "—" je persévère toujours dans les mêmes " idées, car j'ai grand besoin de faire pénitence. Dans le " monde, même des gens qu'on appelle bons chrétiens, ne son- " gent pas deux fois par mois qu'il leur faudra mourir et " paraître devant Dieu. "

Ce désir des saintes austérités le pressera toute sa vie. Pendant son noviciat, il lit que dans la province des îles Philippines, les religieux se flagellent chaque nuit après Matines. Il en parle aussitôt à l'un de ses frères et répète plusieurs fois : " Il en faudra faire autant au Canada. "

A l'objection que, prêtre séculier, il pourrait satisfaire également et même davantage son désir de la mortification, il répondait : " Non, c'est une règle qu'il me faut. Je me défie de ma liberté. " C'est vrai ; il ne pourra pas secourir la vieillesse de ses parents, payer la dette si chère de sa reconnaissance. Alors il met dans l'autre plateau de la balance les grandes bénédictions que ce sacrifice paternel et filial ne manquera pas d'attirer, et il sait que la foi de ses parents fera incliner ce dernier plateau. Il tâche de faire accepter, bien plus, de faire aimer le sacrifice. Le croirait-on ? Lui, l'homme de la droite voie, il annonce à sa famille que si aucune circonstance extraordinaire ne l'appelle à Saint-Sylvestre, cet hiver, il prétextera une maladie pour aller la revoir pendant une quinzaine de jours. L'indisposition vint au jour voulu.

L'année s'avançait. En vain Achille levait les yeux de

divers côtés ; aucune espérance de noviciat pour les vacances prochaines n'apparaissait. " Or, écrivait-il à un religieux, une " fois la détermination fermement arrêtée, une fois le sacrifice " accepté, et, je dirai, fait à l'avance, les hésitations et les " retards sont fatigants. Mon bonheur sera au comble, si le " bon Dieu dispose les choses de façon à me faire entrer au " noviciat, l'automne prochain. " Disons à la louange de cette âme virile, qu'au milieu de ces incertitudes, elle vivait dans la même paix, dans le même abandon entre les mains de Dieu. *Que nous vivions ou que nous mourions, nous appartenons toujours à Dieu :* ce texte sacré était l'une de ses maximes favorites.

Un condisciple d'Achille, celui-là même qui devait l'assister, à l'heure de la mort, dans le combat contre le grand ennemi, aplanit toutes les difficultés. On pouvait aller faire le noviciat en France. En conséquence, quelques semaines avant les vacances de 1877, trois postulants dominicains disaient adieu à leurs maîtres et à leurs amis du Séminaire de Québec.

Le jour de la nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, le huit septembre, nos postulants quittent le port de Québec. Le vaisseau s'éloigne, le vieux promontoire et les toits de la ville s'abaissent, mais le cœur de ceux qui partent pour de longues années ne s'éloigne pas. Au rivage, il y a des amis. Là-bas surtout, dans un humble et cher village, il y a une mère. " On ne peut avoir une meilleure mère que celle dont " je me glorifie d'être le fils. C'est une chose rare qu'une " mère qui sait unir la tendresse à l'énergie. Eh bien ! la " mienne possède à un haut degré ces deux vertus. Comme " elle était grande, comme elle était noble en ce jour terrible, " où il me fallut lui dire un adieu de six ou sept ans ! Je la " vois encore, debout, le regard plein de tendresse et de résignation, refoulant en elle même ses propres sanglots, et " trouvant au milieu de sa douleur des paroles de consolation " pour mes sœurs éplorées. Vraiment je ne savais qu'admirer " le plus de son amour ou de sa grandeur d'âme ; mais l'un et " l'autre me pénétraient jusqu'au fond de l'âme et m'arra- " chaient d'abondantes larmes. Je ne t'ai rien dit de cela, " lorsque, six heures plus tard, je causais avec toi auprès de " ta table de travail. C'est qu'en ce moment, il ne m'était " pas possible de m'arrêter à de si douloureux souvenirs. " Encore aujourd'hui, ce n'est pas sans une profonde émotion " que je trace ces lignes ; et, seuls, le bonheur de désirs satis-

" faits, l'assurance où je suis d'avoir répondu aux desseins de " Dieu m'empêchent de regretter cet acte le plus héroïque, " mais le plus douloureux de ma vie. Ce que le chrétien fait " pour Jésus-Christ, jamais il ne doit le regretter. " (1)

La traversée fut heureuse. Chaque soir, les postulants dominicains et leurs amis se réunissaient sur le pont, à l'arrière du vaisseau, et, lorsque la nuit s'étendait sur l'Océan, ils chantaient un cantique à l'Etoile de la mer. Encore sur le *Maravian*, Achille écrivait à son ami : " *Gratias agamus* " *Domino Deo nostro.* Il y a bien à remercier Dieu et sa " bienheureuse Mère pour tous les bienfaits dont ils nous ont " comblés pendant la traversée.

" Je suis dans le calme le plus profond... J'ai bien pleuré " en embrassant ma mère, mon père, mes sœurs et mes frères ; " mais tu as vu avec quelle tranquillité d'esprit, j'ai laissé " Québec et tous mes bons amis. Ce n'était pas que je fusse " content de vous quitter, ce n'est pas que j'aie le cœur de " glace en présence de mes bons amis du Séminaire ; mais au " moment du départ, je comparais mon départ de Saint-Syl- " vestre à celui de Québec, et je trouvais la différence tellement " énorme que le dernier ne me semblait pas capable de me " faire saigner le cœur, car *les larmes*, a dit quelqu'un, *c'est* " *le sang du cœur.* "

III

Amiens—Le Noviciat

Adhuc unum tibi deest... veni sequere me. Luc, *18, 22.*

Le deux octobre 1877, au son de la cloche, tous les religieux du couvent des Frères-Prêcheurs, à Amiens, se réunissent dans leur salle capitulaire. Le Prieur prend place au fauteuil devant l'autel, et on introduit dans la salle trois jeunes gens, vêtus d'habits séculiers. Ils se prosternent la face contre terre et les bras étendus en croix. Le Prieur leur adresse la parole : " Que demandez-vous ? "—La miséricorde de Dieu et la vôtre, " répondent-ils. Il se relèvent et le Prieur leur expose les obligations de la vie d'un Frère-Prêcheur, " afin que vous ne prétendiez pas un jour avoir été trompés " par nous, ne supposant pas qu'il y eût tant de choses diffi-

(1) Lettre du 24 août 1878.

" ciles dans notre genre de vie. " Il leur dit les trois vœux de religion ; la pauvreté par laquelle on ne peut dire de rien : ceci est à moi ; la chasteté qui interdit même le désir de jouissances légitimes dans le monde ; l'obéissance perpétuelle, selon qu'elle est déterminée par les Constitutions.

L'Ordre a de plus adopté certaines observances monastiques. Elles ne sont pas la fin de la vie religieuse ; elles servent à dompter plus sûrement la chair et la volonté. Ces observances sont : le jeûne de tous les vendredis de l'année, celui de tous les jours, les dimanches exceptés, depuis l'exaltation de la Sainte Croix (1) jusqu'à Pâques, l'abstinence perpétuelle et les veilles sacrées pour les Matines. " Cependant " comme la religion est discrète, sachez que le Supérieur *pour* " *de justes motifs*, saura user envers vous d'indulgence en ce " qui regarde les veilles et les austérités. "

" Et quand vous aurez bien fait toutes ces choses, vous " recevrez par surcroit des réprimandes et des mépris. Il vous " faudra porter des vêtements vils et déchirés : toutes choses " très pénibles à la nature, mais auxquelles est réservée une " grande récompense, la vie éternelle. Déclarez-nous donc si " vous vous sentez disposés à observer, selon votre pouvoir, " tout ce que nous venons de vous proposer ? "

Les postulants répondent : " Nous le voulons ! " et ils s'avancent vers le Prieur. Toute la communauté chante le *Veni Creator*, car c'est vraiment une œuvre de l'Esprit Saint que de renoncer au monde pour suivre Jésus-Christ. Pendant ce temps, on les revêt de la robe blanche des Frères-Prêcheurs, du scapulaire donné par la Vierge et de la chape noire, symbole de l'humilité et de la pénitence. On les conduit en procession au chœur, et après le *Te Deum*, le Prieur s'adressant au premier des nouveaux religieux : " Dans le siècle, dit-il, vous vous appeliez Achille ; en religion, vous vous appellerez Vincent. "

Un nouveau nom annonçait une nouvelle vie. Les trois postulants canadiens, vêtus de l'habit de Saint-Dominique, montèrent au noviciat avec leurs nouveaux frères et les portes de la clôture se fermèrent sur eux.

Dans ses *Moines d'Occident*, le comte de Montalembert combat une erreur qui a toujours cherché à prévaloir dans les esprits. Le cloître serait fait pour les âmes incapables de se

(1) 14 septembre.

conduire elles-mêmes, ou pour ces âmes molles et rêveuses qui, effrayées par les luttes de la vie, cherchent sous de gothiques arceaux une existence toute souriante d'idéal et de poésie. A l'ombre de ces murs fortunés, on ne connait ni les ardeurs du soleil, ni les fureurs des tempêtes. Plus de cœurs froissés, brisés par le délaissement ou l'injure ; mais dans un calme inaltérable et sur un océan de dilection fraternelle, la sainte nacelle du religieux vogue d'elle-même vers le port du salut.

Juste appréciateur des choses, Dante fait dire, dans son Paradis, au Docteur Angélique : " Je fus l'une des brebis du " saint troupeau que Dominique conduisit dans le chemin où " la volonté se fortifie si elle ne s'égare. " (1) En effet aucun état n'exige un plus grand exercice ni une plus grande force de volonté que la vie religieuse. Les saints docteurs ne craignent pas de la comparer au martyre qui est l'acte suprême de la vertu de force. Comment une âme, incapable de se conduire elle-même, suivra-t-elle toujours le chemin si difficile et parfois si obscur de l'obéissance ? Si le cœur n'est pas rempli de l'amour de Jésus-Christ, amour qui doit toujours porter au sacrifice, au renoncement de soi-même, l'idéal et la poésie s'évanouissent bientôt. La gloire des longs jeûnes et des abstinences ne séduit pas longtemps ; la poésie des saintes veilles fait place à la prose du sommeil ; et au charme du silence succède l'ennui de l'isolement. Le Christ l'a dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive !

Il faut aussi la vocation. Bien que la vie religieuse soit un conseil, encore faut-il que ce conseil vienne de Dieu et non pas de l'homme. Elle est un refuge contre les périls de l'état séculier et les faiblesses de sa propre nature ; toutefois la solitude sans l'attrait des choses divines est un piège et conduit à la mort. Cet attrait, s'il est durable, ne peut venir que de l'Esprit-Saint. Ajouter aux obligations de la vie chrétienne les trois vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, ce n'est pas prendre un moyen terme accommodé à la facilité de tous ; non, c'est embrasser un état de perfection, réservé au petit nombre. Encore, dans ce petit nombre, il y aura bien des défaillances.

(*à suivre*)

(1) Canto X.

ECHOS RELIGIEUX

En Belgique : La question bilingue.

En Portugal : La République et la persécution religieuse.

En Russie : La persécution de l'Eglise.

En Chine : La Révolution chinoise et le catholicisme.

EN BELGIQUE : *La question bilingue :*

Il existe plusieurs points de ressemblance entre la vie nationale belge et la vie nationale canadienne. Certains problèmes se posent là-bas comme ici, et tout particulièrement le problème bilingue semble être entré, au pays flamand, dans une phase aiguë d'où sortira, nous avons tout lieu de l'espérer, une solution équitable et salutaire. Au surplus, comme l'observe justement M. Godefroy Kurth, le mouvement flamand, si puissant à l'heure actuelle, n'est que la manifestation d'un phénomène universel : *l'éveil du patriotisme linguistique.* Dans tous les pays où deux langues se trouvent en présence, le phénomène se produit, avec ses luttes, ses craintes et ses espoirs. A lui seul, ne démontre-t-il pas que *patriotisme* et *langue* sont deux réalités intimement unies et tellement dépendantes l'une de l'autre, que vouloir détruire l'une, c'est travailler à la destruction de l'autre.

Mais alors, s'il ne faut qu'une langue pour une patrie, comment faire là ou sont parlées deux langues et où se trouvent deux races ? Y aura-t-il deux patries ? Nullement. Pourront-elles coexister dans la paix et l'union ? Certainement. Par quel moyen ? Le voici.

En Belgique, il y a deux races, la race flamande et la race Wallonne—On y parle deux langues : le flamand et le français. Que demandent les partisans de la " flamandisation " ? Rien que de juste et de raisonnable, à mon avis : c'est que le flamand ne soit plus considéré comme une langue de cuisine et de cabaret, mais proprement comme une langue nationale. Que deviendra alors la langue française pour le

Flamand ? M. Kurth répond : Le français, pour tout Flamand, est une *seconde langue maternelle.* Et voici, ajoute-t-il, la véritable formule du programme flamandisant : *Donner satisfaction à tous les griefs flamingants, sans sacrifier une parcelle de la culture française en pays flamand.*

Pareillement, la langue française règnera en Wallonie, mais tout Wallon, vraiment patriote et qui voudra exercer une influence dans toute l'étendue de son pays, aura à cœur d'apprendre le flamand. Si l'ignorance de cette langue le force à rester confiné dans ses provinces, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même et à son ignorance, et si de plus il cherche par là à séparer la Wallomie de la Flandre, il a souverainement tort.

En un mot, et dans ce mot M. Kurth donne sa conclusion, si nous sommes une nation bilingue, il est juste, il est nécessaire que chaque Belge cultivé sache les deux langues nationales. Qu'en Flandre le paysan ne connaisse que le Flamand, et en Wallonie que le français, d'accord, mais ceux qui ont la prétention d'être l'élite de la nation ne peuvent pas se contenter de cet idéal villageois.

***

Qui ne voit que l'application de ces idées puisse et doive être faite en notre pays ? Nous aussi, nous sommes une nation bilingue, et la solution du problème est renfermée en ces deux points : premièrement, le respect des droits de chaque langue et de chaque race ; secondement, la connaissance parfaite de l'idiome maternel, avec une connaissance moindre, mais suffisante, de l'autre idiome. Nous pouvons dire à la louange des Canadiens-Français qu'ils observent le double point de ce programme. Attachés invinciblement à leur langue, ils sont loin de mépriser l'autre ; ils apprennent celle-ci à l'école, au collège ; un grand nombre la parlent couramment, trop couramment peut-être, et s'il est entendu que le paysan canadien ne doit connaître que le français, ceux qui sont l'élite de la nation, et avec eux, ceux qui sont dans les affaires ou qui exercent une profession libérale, en un mot, tous les Canadiens cultivés connaissent les deux langues officielles.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi d'autre part ? La langue anglaise, pour se maintenir et se développer, a-t-elle vraiment besoin de l'extermination du français ? Et quand tous les an-

glicisants le voudraient, que pourraient-ils contre la force des choses—Rien ne sert de se fâcher contre un fait, a dit Talleyrand—Et c'est un fait que le français a des racines trop fortes au Canada pour qu'on puisse l'extirper. Comment, enfin, expliquer cette peur du français chez nos concitoyens de langue anglaise ? Vraiment, en quoi les gênons-nous ? Ne gagneraient-ils pas à suivre notre exemple et que connaissant d'abord leur langue nationale, ils en sachent assez de la nôtre pour en goûter les beautés et traiter leurs affaires ?

Plusieurs le comprennent, et n'est-ce pas un journal anglais de Toronto, le *Canadian Courier*, qui, sous la signature de " *The Monocle Man,* " commençait ainsi un article sur la langue française au Canada (1) : Une des choses les plus singulières qu'on remarque au Canada, c'est la peur que quelques-uns d'entre nous, qui parlons l'anglais, semblent avoir de la langue française. Nous sommes portés à la traiter comme une maladie contagieuse. Nous voulons l'isoler, la mettre en quarantaine, nous vacciner contre son infection, faire que ce soit un délit que d'en propager la connaissance pernicieuse. Je ne crois pourtant pas que de connaître mieux le français ou toute autre chose qui puisse contribuer à notre éducation nous ferait tort. L'instruction ne nous gâtera pas. Aucun Anglais éminent qui vient ici ne se croit instruit, s'il ne parle le français. Les représentants de la Couronne ne manquent jamais de plaire à nos concitoyens d'origine française en leur parlant dans leur langue, ils semblent entièrement oublier qu'en agissant ainsi " ils ébranlent la Confédération jusque dans ses fondements, " et qu'ils détournent cette jeune nation d'un avenir grand, glorieux et homogène.

Oui, l'homogénéité, (non la fusion qui n'est ni désirable, ni possible) peut se faire en ce pays de double langue, pourvu qu'en entourant toujours la langue maternelle d'un amour de complaisance, on veuille bien accorder à la langue secondaire un amour de bienveillance.

***

On aura compris pourquoi nous avons introduit cette étude dans nos *Echos religieux*. La langue est le véhicule

(1) Traduction empruntée au *Bulletin du Parler Français.*

de la pensée, et elle est aussi, et par là-même, le véhicule de la foi. Cela est surtout vrai pour la langue française.

Elle a porté la pensée de la foi à travers tous les pays du monde et s'il lui arrive aujourd'hui d'y porter la pensée de l'incrédulité, elle prouve encore par là, d'une manière désastreuse mais évidente, sa force d'expansion. Aussi faut-il qualifier d'heureux ce mouvement qui s'universalise et que l'on a appelé plus haut *l'éveil du patriotisme linguistique*, non pas que ce patriotisme ait besoin d'être éveillé chez nous, mais il a besoin d'être défendu contre ceux qui l'attaquent et qui, de l'aveu du journal de Toronto, se font par là persécuteurs. J'ajouterai, pour terminer, que notre patriotisme linguistique a, non-seulement le besoin, mais le droit d'être défendu par tous ceux qui, du haut en bas de la hiérarchie, sont tenus, en vertu de leur devoir d'état, de surveiller les intérêts religieux des âmes et de promouvoir le bien spirituel de l Eglise.

***

EN PORTUGAL.—La République portugaise, viciée dès sa naissance, s'applique-t-elle à en faire oublier la tare ? Il ne le semble pas, et c'est plutôt le régime maçonnique qui apparaît dans toute sa splendeur. Tous les jours, affirme *la Croix de Paris*, nous recevons des protestations motivées contre le régime de terreur qui sévit en Portugal. Il est certain que la situation en est arrivée à un point tel qu'elle écœurerait même des barbares. Nous nous contenterons ici, sans faire de grandes phrases (elle sont, hélas, inutiles !) de présenter à nos lecteurs un exemple concret de la tyrannie maçonnique.

Un digne prêtre de Lisbonne, l'abbé Avelino di Figueredo, titulaire d'un bénéfice à la cathédrale, avait eu l'imprudence de ne pas dissoudre, après la proclamation de la République, le Cercle catholique ouvrier dont il était l'aumônier. Appréhendé, sans explications, l'abbé di Figueredo fut conduit, au mois de mars 1911, dans la prison de Limoeiro, dont le directeur était un officier franc-maçon, le F.·. Miranda, capitaine d'artillerie. Ce dernier, trouvant qu'aucun cachot de la prison n'était assez sombre pour y enfermer le prêtre qu'on lui amenait, *fit débarrasser un réduit infect, situé dans les sous-sols et où l'on déposait habituellement le charbon. Ce réduit manquait absolument d'air et était si bas que*

l'abbé ne pouvait s'y tenir debout ; on eut soin de ne lui donner ni lit, ni table, ni chaise, ni meuble quelconque sur lequel il pût s'asseoir ; et, comme il aurait pu s'étendre à terre pour prendre quelque repos, *on jeta de l'eau dans ce réduit jusqu'à ce qu'il en eût jusqu'au-dessus de la cheville.*

L'abbé di Figueredo *passa trois jours courbé en deux, appuyé à un mur, et les pieds dans ce cloaque.* Le troisième jour, un des soldats de garde à la prison le reconnut pour avoir jadis secouru sa famille, fut ému du traitement qu'on lui infligeait, parvint à sortir sous un prétexte quelconque et courut prévenir la sœur du prêtre. Celle-ci, ayant réussi à rencontrer le ministre de la Justice au moment où il sortait du ministère, lui dépeignit l'état où son frère était réduit, et obtint que le ministre vînt constater *de visu* la vérité des dires du soldat. Le ministre ayant consenti et s'étant transporté à la prison, trouva l'abbé di Figueredo dans l'état que nous venons de décrire. Le capitaine Miranda, directeur de la prison, et auteur responsable de ces odieux traitements, fut révoqué à la suite de cet incident, mais cette satisfaction donnée à l'opinion publique fut tout apparente, car *on le nomma immédiatement chef de la police portugaise à l'étranger, et il se trouvait, ces jours derniers, à Paris, à la tête du groupe de carbonari portugais chargé de surveiller les monarchistes réfugiés.* En raison de ces nouvelles fonctions, ce tortionnaire a eu l'occasion d'entrer en rapports officiels avec la police française. Quant à l'abbé de Figueredo, après avoir été transféré à la prison de Trafiaria, *il y a été volontairement " oublié " et s'y trouve actuellement détenu depuis près de dix mois sans avoir été interrogé une seule fois, et sans qu'on lui ait donné connaissance d'une inculpation quelconque pesant sur lui.*

***

EN RUSSIE.—Si quittant le Sud, nous jetons nos regards sur le Nord de l'Europe et que nous envisagions la question religieuse en Russie, nous n'aurons pas lieu d'être davantage consolés. Vraiment, dit encore *la Croix de Paris,* à l'heure qu'il est, l'arbitraire atteint en Russie de telles proportions que se taire serait un crime.

Tout récemment, en plein Conseil d'Etat, Mgr Nicolas, archevêque orthodoxe de Varsovie, déclarait sans ambages :

" L'œuvre historique, à laquelle travaillent la Russie et son gouvernement, tant civil qu'ecclésiastique, c'est la russification de tout ce qui n'est pas russe, et la conversion de tout ce qui n'est pas orthodoxe. "

Voilà au moins qui est franc. Mais traduisons cette belle phrase par des faits :

Depuis quatre ans, le gouvernement russe a suspendu et chassé de son diocèse Mgr Ropp, évêque de Vilna, infligé des amendes aux évêques coadjuteurs de Mohiley, fermé le Chapitre de Vilna qui osait agir suivant sa conscience, et poursuivi, sur 4,000 prêtres catholiques, 1,600 d'entre eux pour avoir baptisé, béni un mariage, enterré ou admis au sein de l'Eglise des gens qui, d'après les caprices de ses bureaucrates, n'avaient pas leurs papiers en ordre pour pouvoir abandonner l'orthodoxie et commencer à vivre dans le sein de l'Eglise catholique.

Ces abus de pouvoir se sont produits par la voie *judiciaire*, toujours fatale à l'accusé. Il en est une autre, non moins pernicieuse, la voie *administrative*. On vous condamne à payer tant, à quitter votre paroisse, à aller habiter sur les bords de la mer Blanche, parce que tel est l'ordre du premier ministre de la Russie constitutionnelle, libre, civilisée, tolérante, et il faut plier parce qu'il n'y a ni appel ni tergiversation possible.

Par ce moyen, le gouvernement russe, pour ne parler que des quatre dernières années, a vendu aux juifs un grand nombre de vieilles églises catholiques, dans la peur de les voir réparées, envoyé en exil une foule de prêtres, vénérés même des orthodoxes, condamné les autres à la prison, à l'amende, au nombre de plusieurs centaines !

Indépendamment de ces deux sortes de persécution légale de la part d'un gouvernement qui, depuis Catherine II, n'a jamais varié dans ses desseins, il en existe depuis peu une troisième, sous le nom d'*Union du peuple russe*. Organisée sur le modèle de la *Ligue évangélique allemande*, l'*Union du peuple russe* est une Société anticatholique militante dirigée par des prêtres orthodoxes que la haine affole.

On fonde des confréries anticatholiques, on édite des brochures, on tient des réunions, on organise des manifestations, bref, on proclame la guerre à outrance à tout ce qui n'est pas russe et schismatique, c'est-à-dire avant tout aux Polonais, comme catholiques et comme Polonais.

Ce sur quoi nous devons insister, c'est sur les efforts déployés par les autorités russes pour affaiblir les liens unissant d'un côté le peuple avec le clergé, de l'autre, tous les deux avec le Saint-Siège.

C'est ainsi qu'on soutient les apostats mariavites et qu'à force d'argent on réussit à prolonger leur existence précaire ; c'est ainsi qu'on favorise la libre-pensée ; c'est ainsi qu'on tente de rabaisser aux yeux de l'étranger le clergé polonais.

Ce qui contribue à rendre la lutte plus complexe encore, c'est que le Saint-Siège ne lie le catholicisme à aucune nationalité, tandis que le gouvernement de Saint-Pétersbourg confond, de parti pris, Russie et orthodoxie.

Bref, la situation dans la Pologne d'aujourd'hui est certainement aussi grave qu'en 1846 ou en 1864. Tour à tour, Grégoire XVI et Pie IX durent adopter une attitude catégorique.

Puisse la Russie s'en souvenir et ne pas pousser à bout la longanimité du Saint Siège !

***

EN CHINE.—On sait que la Révolution y est faite, et ce qui nous intéresse principalement en cet évènement d'ordre politique, c'est de connaître sa répercussion dans l'ordre religieux. Quelque soit le vainqueur, écrivait un évêque missionnaire au mois de décembre dernier, la religion catholique comme résultat de cette lutte ne peut manquer de souffrir quelque dommage. Si les révolutionnaires sont écrasés, il est à craindre de les voir tourner leurs armes contre les étrangers et les chrétiens, dans le but de se venger, en suscitant des difficultés au gouvernement impérial. D'un autre côté, il va sortir des événements une Jeune-Chine, entraînée par le parti réformateur et formée aux méthodes européennes. Ce sera la perte de nos privilèges et de nos libertés. Car jusqu'ici nous avons joui dans le Céleste-Empire de nombreuses et importantes libertés : liberté de nous établir dans l'intérieur des provinces ; liberté de prêcher l'Evangile à qui et où nous voulons ; liberté d'ouvrir des établissements d'enseignement à tous les degrés sans le moindre contrôle de la part du gouvernement ; liberté d'organiser des orphelinats, des hospices, des hôpitaux, des pharmacies, sans diplôme de médecin, sans même être soumis au registre de l'état civil. Dès que la

Jeune Chine se donnera une Constitution et se mettra à appliquer les méthodes des gouvernements européens, nous nous verrons retirer l'une après l'autre, sinon toutes à la fois, les libertés dont les missions catholiques ont joui jusqu'ici. Peut-on espérer que la Chine réformée recherchera une religion d'Etat et se tournera vers l'Eglise catholique ? Chimère.

Il n'y a qu'à considérer ce qui s'est fait au Japon. Les idoles et même Confucius perdront un grand nombre de leurs adorateurs, mais ce sera pour fournir un nouvel appoint au culte de l'athéisme ou à celui de la libre pensée. Quant à l'ensemble de la nation, il conservera longtemps encore ses pratiques superstitieuses, tant que le christianisme n'aura pas régénéré ce peuple, ni infusé une mentalité nouvelle aux 400 millions d'habitants du Céleste-Empire.

LES EVÊQUES AMÉRICAINS
DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE

MGR FENWICK,
PREMIER EVÊQUE DE CINCINNATI
ET FONDATEUR DE LA PROVINCE AMÉRICAINE

(Suite)

LÉON XII reçut Mgr Fenwick avec une bienveillance toute paternelle. Non seulement il lui fit présent d'un splendide tabernacle, le plus beau que possèdent jusqu'ici les Etats-Unis, (1848), un assortiment de chandeliers, un calice etc., pour sa cathédrale, mais il lui donna encore douze mille écus romains pour payer les dépenses de son voyage. Il l'adressa ensuite au Cardinal préfet de la Propagande, pour que celui-ci le recommandât non seulement à l'association qui se formait à Lyon, mais aussi à tous les amis de la religion en général et spécialement à ceux dont la fortune leur permettait de se faire les patrons des missions étrangères.

Ainsi stimulés par l'exemple du Souverain Pontife et des lettres du cardinal Préfet, les autres membres du Sacré Collège, et en particulier le Cardinal Fesch, donnèrent à l'aimable prélat les preuves les plus effectives de leur estime pour sa personne et de sympathie pour la détresse de son troupeau. Le roi de France et nombre de riches et généreux catholiques dans ce royaume, comme aussi en Sardaigne, en Belgique, en Espagne et en Allemagne, s'empressèrent de suivre le noble précédent qu'avait créé la Ville Eternelle ; et le pauvre évêque qui avait abordé en Europe comme le semeur du psaume : " *Euntes ibant et flebant,* " s'en retournait comme lui, chargé d'une riche moisson ; " *venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* "

A son retour il visita Philadelphie et fit tous ses efforts

pour apaiser les différends élevés entre l'évêque de cette ville et les prêtres de l'église Sainte-Marie ; et son arrivée à Cincinnati fut saluée par les fidèles de son diocèse avec la plus grande joie. Il se mit aussitôt à l'œuvre pour faire un utile emploi des sommes qu'il avait recueillies en Europe. Un de ses premiers soins fut de commencer une nouvelle cathédrale, et le premier dimanche d'Avent 1826, les catholiques de cette ville avaient le bonheur d'assister à l'office divin dans un temple digne de ce nom. Les beaux tableaux qui décoraient les murs, et les magnifiques ornements que portait le pontife officiant furent pour le peuple catholique une preuve de plus des heureux résultats du voyage du bon évêque. A l'occasion du jubilé qui commença pour Noël et se termina le jour de l'an, deux cents personnes reçurent la communion, là où quelques années auparavant, on en pouvait à peine compter onze. Cependant l'évêque avait résolu de parcourir les principales villes de son diocèse, petites et grandes, pour aviver dans les âmes le sens de leurs devoirs spirituels ; il envoya donc devant lui, comme pionniers, les RR. PP. Ignace Mullon et Young, deux des plus anciens et des plus zélés missionnaires de l'Ouest, et de concert avec eux, se mit à battre le champ des âmes. Ils prêchèrent deux fois par jour, pendant huit jours, à Sainte-Marie de Lancaster, à Saint-Joseph près de Somerset ; à Saint-Jean de Zanesville et à Canton ; pendant quatre jours à Saint-Barnabé, comté de Morgan ; pendant cinq jours à Saint-Paul, dans celui de Columbus, une semaine entière à Saint-Luc, comté de Knox, et à Saint-Dominique dans celui de Guernsey. Leurs sermons étaient suivis par les foules les plus diverses qu'ils instruisaient sur les moyens de se procurer *l'unique nécessaire.* Beaucoup de ces braves gens faisaient à pied plusieurs milles pour les entendre, et un certain nombre s'installaient dans les villes et les bourgardes qu'évangélisaient les missionnaires, pour le temps de la mission. On peut se former une idée de cette magnifique course apostolique, par ce fait qu'à Lancaster ils donnèrent la communion à soixante personnes, à Saint-Joseph à quatre cents, à Saint Barnabé à quarante, à Saint-Dominique à cinquante, à Zanesville à quatre-vingt-dix, et à plus de cent à Canton ;, et parmi elles se trouvaient bien des pécheurs endurcis ; ils reçurent aussi à l'Eglise par le baptême nombre d'enfants et d'adultes.

Mais Mgr. Fenwick ne s'en tint pas là ; l'éducation des

enfants dans son diocèse était une de ses constantes préoccupations, et il se mit en devoir d'ouvrir plusieurs établissements pour eux. La première école qu'il fonde à Cincinnati fut confiée aux sœurs, connues sous le nom de *"Pauvres Claires"*, et bien qu'elles n'y soient pas demeurées longtemps, ces saintes religieuses rendirent de grands services pendant leur séjour. Il appela plus tard d'Emmitsburg des sœurs de charité, tandis que des religieuses du tiers-ordre de Saint-Dominique s'établissaient à Somers, comté de Perry. Il créa aussi un athénée aujourd'hui bien connu sous le nom de Collège de Saint-François-Xavier, et où les exercices académiques commencèrent le 17 octobre 1831.

Il ne négligeait pas non plus les moyens d'attirer les protestants à la vérité, et comme il avait la joie d'en voir un grand nombre assister à l'office avec les catholiques, il leur destina une place spéciale. Ils se plurent à l'occuper, et leur tenue n'avait jamais rien que de convenable et même d édifiant. Beaucoup d'entre eux trouvèrent dans cette assiduité le point de départ de leur retour à la vraie foi.

Dans tous ces immenses travaux l'évêque était assisté par le R. P. Jean Augustin Hill, de l'Ordre de Saint-Dominique et son vicaire général ; par le R. P. Raphaël Munos, originaire de Grenade en Espagne, et le R. P. Thomas Hynes, tous deux aussi dominicains. Ce dernier devint depuis administrateur apostolique de la Guyane Anglaise.

Après avoir ainsi jeté les fondements d'un avenir prospère pour la foi dans le chef-lieu de son diocèse, Mgr Fenwick crut le moment arrivé pour lui de visiter cette portion de son troupeau répandue dans les déserts du nord-ouest du Territoire. Ayant donc confié les soins de son administration aux mains de celui qui le secondait, il partit accompagné du Père Mullon pour ce laborieux voyage. A Green-Bay, il trouva un aventurier nommé Fauvel qui, se faisant passer pour un ecclésiastique dans les ordres mineurs, cherchait en l'absence d'un pasteur, à séduire et à exploiter les Indiens catholiques ; on croit que c'est le même imposteur qui, quelques années auparavant, avait persuadé à quelques-uns de ces pauvres gens de le suivre en Europe, où il les exhibait à son plus grand profit. La présence et les instructions de l'évêque et de son digne compagnon eurent chassé bien vite le loup de la bergerie, et un champ vaste s'ouvrit à leur travail. Leur arrivée, qui eut lieu la veille de la fête de l'Ascension, fut le signal d'une

grande réunion d'Indiens, accourus pour les saluer et recevoir leurs salutaires avis. Le lendemain dès le matin, le lac et les rivières étaient sillonnés par les légers cannots qui amenaient à la chapelle les fils de la fôret. Après être demeuré assez de temps parmi eux pour les fortifier dans la foi, l'évêque s'avança jusqu'à l'Arbre-Croche, à quarante milles de Machinaw, où il fut reçu par une procession de la tribu à la tête de laquelle était portée une grande croix d'argent avec le drapeau national. Il consacra là beaucoup de temps à entendre les confessions, et comme il ne comprenait pas le langage du pays, ces humbles et fervents chrétiens ne craignirent pas d'employer le service d'interprêtes. Ils choisirent eux-mêmes une femme pour les femmes et un homme pour les hommes, et un grand nombre purent grâce à ce généreux moyen, recevoir la grâce des sacrements. Entre les autres biens produits par cette visite, il faut compter la formation d'une société de tempérance à laquelle adhérèrent d'abord plus de 120 personnes. De là, nos infatigables missionnaires se rendirent à Mackinaw où pendant trois semaines, ils travaillèrent avec d'immenses résultats au salut des habitants. C'est pendant cette visite que, comprenant mieux que jamais la nécessité de pourvoir les Indiens de prêtres pris dans leurs rangs, le saint évêque conçut le projet d'envoyer à Rome quelques enfants qu'il jugerait propres à son dessein.

Il en choisit deux doués d'aptitudes remarquables et d'une rare piété, dont les parents consentaient à leur consécration à Dieu, et il les dirigea vers la Ville Eternelle. Le Saint-Père les reçut avec une tendresse toute spéciale ; les portes du Collège de la Propagande leur furent ouvertes, et le bon évêque eut la joie d'apprendre que leur assiduité et leur piété permettaient d'espérer qu'ils seraient un jour d'utiles instruments de la propagation de la foi. Mais la Providence ne permit pas que ces espérances fussent réalisées. L'un d'eux mourut à Rome après quelques années d'études, et la mauvaise santé de l'autre contraignit de le renvoyer à sa tribu. C'est, je crois, la seule tentative qui ait été faite, dans le nord du continent américain, pour procurer des prêtres indigènes. De Mackinaw, Mgr Fenwick vint à la mission de Détroit, confiée alors au R. P. Gabriel Richard, prêtre français chassé par la Révolution, et où, après une semaine d'instructions, il donna la première communion à cinquante personnes, dans

l'Eglise de Sainte-Anne, et la confirmation à plus de cent cinquante.

Saint-Paul, Saint-Antoine, Saint-Joseph, Fort-Meigs où il se rendit dans un canot, Fort-Clinton et d'autres lieux reçurent sa visite, et partout il réunit les catholiques, instruisit, baptisa, confessa et distribua les sacrements de l'eucharistie et de la confirmation. En plusieurs endroits, des emplacements furent achetés pour qu'on y bâtît des églises, et la semence de l'évangile ainsi répandue de tous côtés assit les fondements de la chrétienté de ce pays. Tous ces grands travaux accomplis, l'évêque se mit en devoir de se replier sur Cincinnati, mais non sans répandre sur sa route les consolations et les grâces de son ministère sur ceux de ses enfants qui habitaient dans les régions qu'il traversait, ni sans procurer à nos frères dissidents l'occasion d'entendre sur les lèvres de son compagnon l'exposition éloquente et authentique de nos doctrines. Arrivé à Cincinnati, il rencontra des obstacles qu'il n'avait pas connus jusque-là. Effrayés et jaloux des progrès que faisait la religion sous l'énergique impulsion de son pasteur, les protestants lui avaient déclaré la guerre. Dans les journaux et du haut de leur tribune, ils dénonçaient le mouvement Baptiste comme un danger pour la liberté des institutions. " Il fallait, disaient-ils, s'efforcer de l'entraver ou bientôt il serait trop tard, et la grande vallée du Mississipi serait pour toujours enchaînée au joug du papisme. " Ces propos répétés sous toutes les formes et avec l'amertume ordinaire au fanatisme sectaire ne laissaient pas de produire une certaine émotion dans la ville. Le bon évêque ne s'en troubla pas, il ne répondit à ces invectives que par la prière et l'humilité ; et sans se relâcher de ses efforts, sans dévier de sa ligne de conduite, il attendit du temps et de la Providence l'heure de l'apaisement qui ne tarda pas à venir en effet.

(*A suivre*)

BIBLIOGRAPHIE

Une édition critiqué des œuvres complètes de Lacordaire

L'éloquence ne fut pas le seul moyen d'action de Lacordaire.

Diverses publications posthumes—sa correspondance surtout—ont révélé un autre Lacordaire moins connu : le moine austère, le directeur d'âmes, l'ami dévoué, le restaurateur d'Ordre, l'administrateur attentif

Mais il manqua une édition intégrale et homogène pour bien juger dans son ensemble l'œuvre du P. Lacordaire.

Il reste beaucoup d'inédit.

Il paraît donc opportun de réunir en une édition vraiment complète et critique les discours, écrits ou lettres du P. Lacordaire.

Disposant de tous les matériaux patiemment amassés par eux pendant de longues années, les Dominicains de la province de France se croient en mesure de publier cette édition critique.

L'édition comprendra quatre parties :

1o *Œuvres oratoires : Conférences* de Notre-Dame de Paris et de Toulouse, *Sermons*, *Allocutions* et *Panégyriques* authentiques, avec introduction et notes. (Environ cinq volumes).

2o *Mélanges religieux philosophiques et politiques : Vie de saint Dominique* et de *sainte Marie-Madeleine*, *Lettres sur la vie chrétienne*, *Considérations sur le système philosophique de Lamennais*, articles de l'*Avenir*, de l'*Ere nouvelle*, du *Correspondant*, divers *Mémoires*, etc., le tout accompagné de notes critiques. (Environ trois volumes).

3o *Correspondance* : Elle contiendra, rangées par ordre chronologique, les lettres du P. Lacordaire déjà publiées et beaucoup d'autres encore inédites. (Environ sept volumes.)

4o *Biographie du Père Lacordaire.*

La publication commencera dans le courant de l'année 1912. On peut dès maintenant s'inscrire comme souscripteur

Conditions : prix de chaque volume, grand in-8o, de 600 pages environ, $1.50. Pour les souscripteurs, $1.20 cts

Le prix de souscription ne sera versé qu'au fur et à mesure de la publication.

S'adresser à la librairie de P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

" LES CONTEMPORAINS "

Revue hebdomadaire illustrée de 16 *pages in-*8

Abonnement, Un an, $1.20 cts.

Biographies parues en Fevrier 1912

Abbé Geslin de Kersolon (*Jean Loyseau, cordonnier*), *littérateur.—Barbaroux, girondin.—Roger Ducos, consul provisoire.—Maréchal Exelmans.*

5, Rue Bayard, Paris, VIIIe

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii.*

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone Bell Est 4692

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO

MONTREAL, P. Q.

Dr J. N. Paul Fournier

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dentiste militaire du 6ème District,
Etat-major de la Puissance du Canada.

RUE GIROUARD

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

S. BOURGEOIS & Cie.

(Incorporée)

Marchand en Gros et en Détail

SAINT-HYACINTHE, QUE.

Ferronneries et Quincailleries.

— SPÉCIALITÉS : —

Poêles et Ustensiles de Cuisine, Matériaux de Construction, Ciment etc. Seuls agents pour le célèbre papier à couverture " Paroid. "

S. J. MAJOR, LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,
OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

JOHN HENEY & SON
(*LIMITED*)

Bois et Charbon,
La meilleure qualité,
Les plus bas prix.

20 rue Sparks, - OTTAWA.

PHONES 4428, 4429 & 3034. Prix Spéciaux pour toutes les Communautés

J. ALPH. LANGELIER
(Successeur de Martel & Langelier)

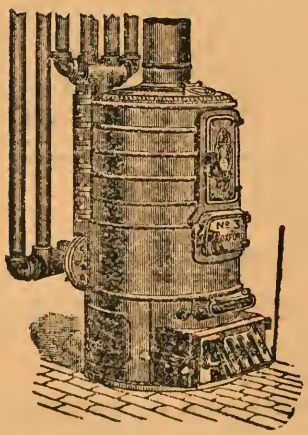

ENTREPRENEUR
PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. : : : : :

Soumissions à bref délai, satisfaction garantie.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.— Collège Ste Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du St-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield Cornwall, Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc., etc.

Tél. Bell 1928

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

BERTRAND, FOUCHER, BELANGER
Incorporée

ORNEMENTS D'EGLISES

Cierges, - Huiles 8 jours, - Chapelets, - Médailles

26 Ouest, Notre-Dame, MONTREAL, (Canada)

LA CIE LANGEVIN
(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de patisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"
Vente en GROS et au DETAIL
Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE
ST-HYACINTHE, P. Q.

Etoffes Spéciales pour Communautés Religieuses
DE TOUS ORDRES

Les Fils d'Adrien Fournier
MANUFACTURES à OULLINS, près Lyon, FRANCE.
Teintures noires garanties, ne changeant pas.
E. RAMPON, - - Agent.
80 St-Denis, MONTREAL.

Bell Tel. résidence 371 — Bell Tel. magasin 322

D. S. MILETTE

MARCHAND DE CHAUSSURES

Claques, - Valises, - Sacs de Voyage

Une attention toute spéciale aux commandes des communautés religieuses.

63 rue St-François, . . St-Hyacinthe.

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE

VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS

ST-HYACINTHE, P. Q.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St Hyacinthe

Grand Assortiment de

HARDES FAITES

Habillements faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils

Marchandises Sèches et Nouveautés. .

67 Rue St-François

ST-HYACINTHE

TÉLEPHONE 30.

Bell, Magasin 57 — Résidence, 361

E. BOUCHER,

Ferronneries, Ferblanteries, Vernis, Peintures, Vitres, Peintures d'Artistes pour Tableaux.

Place du Marché. 116 Rue St-Antoine, ST-HYACINTHE, Que.

Librairie J. G. Gratton

(Gros et détail)

EN LIBRAIRIE, OBJETS RELIGIEUX, FANTAISIE, JEUX, JOUETS, ETC.

500 Rue Ste-Catherine-Est, MONTRÉAL.

TÉL. EST 920. Porte voisine de la Banque d'Epargne.

TEL. BELL, 27.

CHS. G. RACICOT,

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée,

Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

J. N. SIMARD,
(Successeur de O. L. Messier)
Marchand au détail de
FRUITS DOMESTIQUES ET IMPORTES,
ÉPICERIES GÉNÉRALES, CONFISERIES, LEGUMES.
COIN DES RUES
Cascades et St-Hyacinthe.
ST-HYACINTHE.

EPICERIE
EN GROS ET AU DETAIL
J. B. J. PHANEUF,
(Succ. de Eug. Benoit)
110 rue St-Antoine,
ST-HYACINTHE

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Antracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies.
Charbon de forge Américain, Scotch & Steam

Bureau et Quai, 126 *Rue St-André* - - *QUÉBEC.*

EDOUARD CHAUSSÉ

MARBRIER-SCULPTEUR

Fabricant de Monuments Funèbres, en Marbre et Granit. . . . . .

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ouvrage Garanti.

269 RUE CASCADES,

SAINT-HYACINTHE.

LE BAZAR

U. FOURNIER

Objets de Piété, Articles de Fantaisie, Effets de Librairie, Bijouteries.

109-111 Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

---

248 RUE CASCADES **Téléphone Bell 235**

HECTOR LORANGE,

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

Appareils de Chauffage à l'eau chaude et à la vapeur, Tuyaux en grès, Ciment, Briques à feu, Courroies, Poulies en bois, etc.

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

EXAMEN DES YEUX GRATIS

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux la Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen des Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A — **L'INSTITUT D'OPTIQUE**

Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*

144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas difficiles, Désesperes** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.

Ses nouveaux **"Verres Toric à ordre"** sont **garantis** pour bien **Voir** de **Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS } Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Compagnie Generale Transatlantique Ligne Francaise

Départ tous les Jeudis à 10 heures du matin par les paquebots Express

" France " 23,500 ton, 40,000 ch.

La Provence,	14,744 ton.,	30,000 ch.	La Lorraine,	11,874 ton.,	22,000 ch.
La Savoie,	11,889 ton.,	22,000 ch.	La Touraine,	9,161 ton.,	12,000 ch.

Departs supplémentaires le samedi par les paquebots
ROCHAMBEAU, — CHICAGO, — NIAGARA, — LA BRETAGNE.

MM. les membres du clergé trouveront à bord des paquebots de la Cie Gle Transatlantique un autel et tous les objets nécessaires à l'exercice du culte.

Pour renseignements, s'adresser à....

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux pour le Canada

22, NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

Alphonse Seguin

Entrepreneur-Peintre-Tapissier et Decorateur.

Marchand de Peintures, Huiles, Vernis, Moulure à Cadres, Tapisseries de toutes sortes. Peintre de Maisons et d'Enseignes.

147 Rue Concorde
ST-HYACINTHE, Qué.
Téléphone Bell 390.

Emile Brunelle

MAGNIFIQUE EPICERIE. CONDITIONS D'ACHAT FACILES, ARTICLES CHOISIS NOUVEAUX ET BIEN ASSORTIS : : : : :

Agent pour la vente des machin " The New Williams. "

Coin des rues Girouard et Raymond
ST-HYACINTHE.

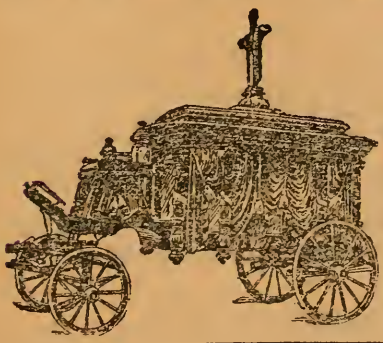

Cadorette, Mongeau & Leary

MAITRES-CHARRETIERS

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs Diplômés. Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc., etc. Corbillards pour Adultes et Enfants, Voitures-Ambulance.

22-24 Rue Laframboise
SAINT-HYACINTHE
Téléphone Bell 310.

Avis aux abonnés du Rosaire.

Les modifications que nous faisons subir à la Revue pour répondre aux vœux exprimés par LA RÉDACTION, numéro de janvier, nous obligent de modifier aussi, quoique légèrement, les conditions d'abonnement. Ainsi, " LE ROSAIRE POUR TOUS " ne sera plus compris, comme par le passé, dans l'abonnement régulier au " ROSAIRE ". Le prix de l'abonnement au " ROSAIRE " sera de $1.00 pour les abonnés du Canada et de $1.25 pour ceux des Etats-Unis. Toutefois, à raison de 15 centins supplémentaires, par année, *une* copie du " ROSAIRE POUR TOUS " sera expédiée avec chaque numéro du " ROSAIRE " aux abonnées qui en auront fait la demande.

L'ADMINISTRATION.

LES BIENFAITEURS DE " L'ŒUVRE DU NOVICIAT "

PARTICIPENT AUX PRIÈRES, BONNES ŒUVRES ET MÉRITES DE L'ORDRE DE S. DOMINIQUE

POUR LES MEMBRES VIVANTS.—Près de 5,000 MESSES chaque jour.—2° Une messe votive du S. Rosaire tous les samedis.—3° L'Office solennel du jour et de la nuit.—4° Une messe à la mort de chaque membre, après trois mois d'admission.

POUR LES MEMBRES DÉFUNTS.—1° Plus de 90,000 MESSES tous les ans, dites spécialement pour nos Frères et Bienfaiteurs défunts.—2° Quatre services anniversaires, dans tous nos couvents.—3° Une grand'messe et l'*Office des Morts*, chaque semaine.

ADMISSION. — Vivants et défunts peuvent jouir de ces avantages à la seule condition de faire une aumône de 25 CENTINS par année, pour chaque personne. L'affiliation dure douze mois et peut commencer en tout temps de l'année.—On peut aussi s'affilier à cette Oeuvre *pour toute sa vie et après sa mort* en versant, en une seule fois ou dans l'espace d'un an **$15.00** pour un membre vivant, et **$10.00** pour un membre défunt. —Conditions spéciales pour plusieurs membres de la même famille.

N.-B.—Une *prime-souvenir* sera expédiée à toute personne qui aura recueilli quatre souscriptions ($1.00).

Adresse :

R. P. L. BOISVERD, O. P.
S. HYACINTHE, P. Q. CANADA.

Téléphone des Marchands 543.

I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE

Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Etc.

Seul représentant pour la Province de Québec
Engins a Gasoline "Vim", Bateaux en acier "Mullin"

362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.

MONTREAL.

La Cie Manufacturiere F. X. Bertrand

FONDERIE et Constructions Mécaniques

Engins et chaudières à vapeur

Pour Moulins a Scie, Boutiques a Bois,
Planeurs-Embouveteurs, Corroyeurs, Machines à refendre, Écorceurs a bois de pulpe, Scies a Ruban et Scies Rondes
Bornes-fontaines brevetées "F. X. B." Bornes-fontaines ordinaires.
ENGINS ET CHAUDIÈRES POUR BEURRERIES ET FROMAGERIES.
Pompes aspirantes et refoulantes, Pompes a lait écrémé
Grues a pouvoir (Hoisting engine)

ST-HYACINTHE, QUE.

T. LATOURELLE,

Successeur de

BLOUIN, DESFORGES & LATOURELLE

Plombier, Poseur d'Appareils à Gaz, de Chauffage à Eau Chaude et à Vapeur, etc.

Appareils à Vapeur pour Buanderie et Cuisine, Couvreurs en Ardoises, Métaux, Graviers, Négociant en Métaux pour Gaz, Eau et Vapeur, Tuyaux en Fer, Plomb, Pompes, etc. Travaux de Chauffage et Plombage pour Edifices Publics, Eglises et Couvents, une Spécialité.

6 Ouest, rue Craig, - - - - MONTRÉAL,

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL.

FOURRURES !

CHS. DESJARDINS & CIE,

INVITENT LEURS CLIENTS A VISITER LEUR

NOUVEAU MAGASIN

ENTRE DORCHESTER ET STE-CATHERINE

180 RUE ST-DENIS, - - - MONTREAL.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1911.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd TH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est. depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - 194 rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité Limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE.